

---

**36<sup>e</sup> Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien**

Discours du Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI

23 février 2022 | Paris (France)

---

Monsieur le président du Conseil des ministres de la COI,  
Messieurs les ministres, membres du Conseil des  
ministres de la COI,

Mesdames et Messieurs les représentants des membres  
observateurs auprès de la COI et des partenaires,

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Vous me permettez tout d'abord de remercier la  
présidence française du Conseil des ministres de nous  
accueillir ici à Paris au lendemain d'un forum ministériel  
sur l'Indopacifique organisé dans le cadre de la  
présidence française de l'Union européenne.

La concomitance de ces rendez-vous diplomatiques  
d'envergure témoigne du poids croissant de notre zone  
sur l'échiquier international et de la nécessité  
d'approfondir nos missions de coopération.

Cette 36<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil des ministres de  
la Commission de l'océan Indien sera l'occasion pour le  
Secrétariat général de présenter les principales  
réalisations au cours de l'année écoulée. Nos avancées  
concernent trois grands domaines : la sécurité et la  
sûreté en mer, les biens fondamentaux et l'évolution  
institutionnelle de notre organisation.

En matière de sécurité, la COI a joué un rôle  
prépondérant pour la mise en place d'une architecture

de sécurité maritime dans l'océan Indien occidental soutenue par l'Union européenne.

Les Accords régionaux de sécurité maritime de 2018 ont enclenché une dynamique pour l'atteinte de capacités minimales de sécurité maritime. Il nous reste néanmoins à accompagner la pleine opérationnalisation des Centres régionaux de Madagascar et des Seychelles, de mettre en réseau notre dispositif avec les centres de fusion du Grand océan Indien, de l'Afrique et du Pacifique occidental, de faciliter les partenariats, la formation et la coordination effective d'actions coordonnées. C'est dans cette perspective que le Secrétariat général se propose de formuler un nouveau projet dans le domaine.

Cette action pour la sécurité maritime est complétée par une intervention conjointe avec l'Union européenne et l'appui technique d'Interpol, de l'ONU DC et de l'OMI en faveur de la sécurité portuaire et la sûreté de la navigation.

En parallèle, nous avons finalisé l'instruction d'un projet « paix, gouvernance et stabilité » sur financement de l'AFD. Ce projet qui démarrera bientôt devra permettre de consolider la culture et les institutions démocratiques, de valoriser la diplomatie parlementaire, d'accompagner un meilleur engagement des citoyens dans la sphère politique ou encore de prévenir les crises. A cet égard, je souhaite dire ici combien nous avons de la chance en Indianocéanie de vivre dans une zone globalement stable et en paix. Mais les risques existent et c'est ensemble, dans un esprit de solidarité et de

responsabilité, que nous devons consentir les efforts pour en faire une réalité pérenne.

Concernant les enjeux globaux de la biodiversité, du climat et des océans, la COI lance une nouvelle gamme de projets pour la résilience côtière avec l'AFD, pour la réduction de la pollution plastique avec l'AFD et le FFEM, pour la réduction des risques et la gestion de la réponse aux catastrophes avec l'Union européenne, pour l'amélioration des prévisions hydrométéorologiques avec l'AFD, l'Union européenne et le Fonds vert pour le climat, ou encore pour la promotion de l'économie circulaire avec la Banque mondiale.

Ces projets s'inscrivent dans une dynamique globale d'adaptation aux effets du changement climatique, de préservation des écosystèmes et des services qu'ils rendent ou encore de réduction des risques de catastrophes. Je souhaite ici faire ressortir trois éléments :

- Le premier, c'est la solidarité. Le cyclone très intense Batsirai a sévèrement touché la République de Madagascar après avoir causé des dégâts lors de son passage au large de Maurice et de La Réunion. La COI et l'Union européenne ont participé à l'action collective de solidarité coordonnée par la plateforme d'intervention régionale de la Croix-Rouge. Monsieur le ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar, permettez-moi d'exprimer en notre nom à tous notre solidarité fraternelle.
- Le second élément, c'est notre capacité à anticiper. Les instruments de coopération, de services

climatiques et de prévision météorologiques mis en place dans le cadre de nos projets doivent permettre de mieux prévoir les risques et de mieux planifier les territoires, les secteurs productifs.

- Le troisième élément, c'est la science et l'innovation technologique qui fournissent des clés et des moyens utiles à la prise de décision et à l'action pour la résilience. A la COI, nous plaidons pour une intégration plus poussée de la recherche et de l'innovation dans nos activités en soutien aux Etats membres.

Tout cela vaut aussi pour la santé, autre bien premier. La pandémie de Covid-19 a permis de replacer la santé avant l'économie. Depuis une douzaine d'années, la COI a créé avec le soutien de l'AFD un réseau de surveillance épidémiologique et de gestion des alertes – le réseau SEGA One Health qui est emblématique de la valeur ajoutée d'une action collective. De la crise du chikungunya à la disruption de la Covid-19, notre bras régional en santé a toujours répondu présent et s'est affirmé comme un dispositif incontournable de la coopération sanitaire.

L'AFD et l'UE ont très fortement soutenu notre plan de riposte à la Covid-19 en appui à nos Etats membres. Dans le même temps, nous avons continué nos actions de surveillance et de riposte face aux autres épidémies comme la fièvre de la Vallée du Rift ou la fièvre aphteuse. Nous avons aussi renforcé les capacités de diagnostic et d'analyse, de prise en charge, de recherche ou encore de formation.

Les biens fondamentaux ce sont aussi l'éducation et la culture. Nous venons d'organiser des Assises régionales de la formation professionnelle et de la mobilité. Les conclusions seront présentées lors des travaux du Conseil. Notre objectif est de répondre aux besoins de formation pour accompagner la reprise et aussi pour répondre aux défis socioéconomiques immédiats et futurs. Et les projections démographiques nous y obligent car neuf millions de jeunes de moins de 25 ans arriveront sur le marché du travail de nos Etats membres d'ici 2040 soit trois millions de plus qu'en 2020 ! On ne dira jamais assez combien l'éducation et la formation sont des armes de construction massive. C'est pourquoi je souhaite ici remercier nos Etats membres et nos partenaires de faire de ces questions des axes forts des interventions de la COI.

J'évoquais aussi la culture. Notre Indianocéanie est une région singulière qu'il nous faut valoriser. Nous avons des patrimoines riches, des talents créatifs et l'opportunité de générer une croissance inclusive à visage humain. L'épanouissement social est aussi un facteur de développement. Notre projet soutenu par l'AFD s'intéressera à la préservation et à la valorisation des patrimoines, aux métiers de la culture notamment par la formation, à la mobilité et à la création à travers des fonds dédiés ou encore à l'égalité femme-homme qui est un sujet transversal dans toutes nos activités.

Ce ne sont là que quelques exemples de nos réalisations qui touchent aussi à la connectivité maritime avec le Japon, à la création littéraire avec le Département de La Réunion et l'OIF, aux pêches durables avec l'Union

---

européenne et la Banque mondiale ou encore à la sécurité alimentaire et nutritionnelle avec l'Union européenne, la FAO et le FIDA.

Le panorama de nos interventions est donc vaste. Et pour que nous puissions y répondre, nos Etats membres ont enclenché avec la Déclaration de Moroni de 2019 un mouvement de modernisation institutionnelle. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de présenter le processus d'élaboration du prochain plan de développement stratégique en lien avec les Etats membres afin de fixer, d'une part, l'orientation de moyen terme de notre organisation, et, d'autre part, affiner les prévisions en termes de besoins en ressources financières et humaines pour répondre aux objectifs de nos Etats et permettre aux partenaires de confirmer leurs appuis dans le cadre de nouveaux soutiens institutionnels sur une base dégressive.

Mesdames, Messieurs,

Je demande votre indulgence pour avoir été long. Il y a tant à dire. Mais vous me permettrez de terminer avec des remerciements :

- Aux représentants de nos Etats membres, les Officiers permanents de liaison et les points focaux nationaux avec lesquels nous travaillons étroitement pour mettre en œuvre les décisions de nos instances ;
- À nos membres observateurs et à nos partenaires pour leurs soutiens, la qualité du dialogue, leur

bienveillance et leur engagement aux côtés de nos Etats ;

- À nos collègues du Secrétariat général qui tissent jour après jour le fil de notre solidarité régionale ;
- Et bien sûr, à la présidence du Conseil des ministres pour les impulsions données et pour sa bienveillance – un merci particulier à Monsieur l'Ambassadeur Marcel Escure, à l'OPL Laurent Amar et à leurs équipes à La Réunion comme ici à Paris.

Et enfin, parce que cette session ordinaire se terminera par la passation de la présidence à Madagascar, je vous le confirme, Monsieur le ministre, nous sommes prêts à écrire de nouvelles pages de notre histoire institutionnelle avec vous.

Je vous remercie de votre attention.